



LE BULLETIN DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

TRIMESTRIEL - AVRIL 2023 - N°9

Édito

*Par Loïc Loupret, directeur de cabinet
du préfet de la Corrèze,
chargé de mission sécurité routière*



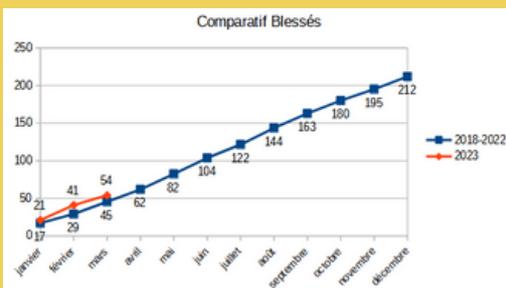
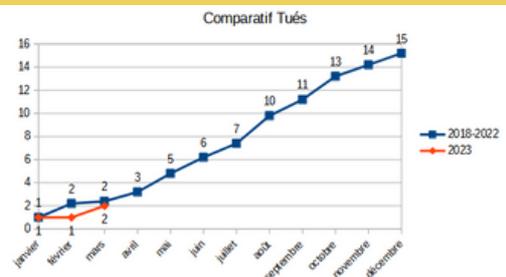
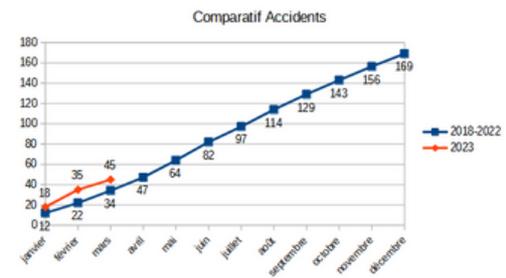
Les résultats de l'accidentalité observés dans le département en 2022 sont plutôt favorables et pourraient nous inciter à l'optimisme. Mesurons-le à l'aune de ces vies gâchées par l'irruption d'une violence inouïe et inattendue.

Conduire n'est pas un acte anodin. C'est pourquoi un permis est obligatoire, accompagné d'une formation et de contrôles fermes. C'est pourquoi la politique de lutte contre l'insécurité routière nécessite l'implication de tous les conducteurs et de tous les acteurs. Ce partenariat essentiel noué à travers les actions d'information, de sensibilisation et de prévention a permis l'élaboration du document général d'orientations (DGO), notre boussole.

La lutte contre l'insécurité routière nécessite de remettre sans cesse l'ouvrage sur le métier pour toucher chaque génération et faire progressivement évoluer les mentalités. Il s'agit de générer une prise de conscience et des changements sociétaux profonds à l'image du port de la ceinture de sécurité à l'avant comme à l'arrière, de la réduction de la consommation d'alcool ou de la réduction progressive de la vitesse moyenne. Il s'agit de répéter avec constance et persévérance, avec conviction et pragmatisme, comme le font nos IDSR et tous nos partenaires, pour que la conduite devienne fonctionnelle et utilitaire, plutôt que passionnelle et meurtrière.

Nous comptons sur toutes les bonnes volontés et je vous invite à participer à nos actions, dont l'agenda figure à la fin de ce bulletin, afin que nous soyons toujours plus nombreux à œuvrer pour sécuriser nos routes.

Bilan accidentalité



**CÉLÉBRONS ENSEMBLE
50 ANNÉES
DE VIES SAUVÉES !**





PRÉFET DE LA CORRÈZE

Liberté
Égalité
Fraternité

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE

Le nouveau Document Général d'Orientations 2023 -2027

Le DGO que nous vous avons présenté dans le précédent bulletin de janvier a vu le jour après plusieurs mois de travail, de concertation et d'échanges avec les partenaires de la sécurité routière.

La signature protocolaire a eu lieu le 21 mars dernier, à la préfecture, en présence d'Étienne Desplanques, préfet de la Corrèze, Jean-Marie Taguet, vice-président du conseil départemental de la Corrèze, signataires du document. Emilie Abrantes et François Fournié, procureurs de Brive et Tulle ainsi que Jean-Jacques Dumas, président de l'Association des maires 19 sont également signataires du DGO.

Nous remercions tous les participants aux comités de pilotage d'octobre 2022 et de février 2023, ainsi que les différents membres des groupes de travail d'avoir apporté leur expérience et leur vision de la sécurité routière.

Le plan départemental de sécurité routière (PDASR) sera la déclinaison annuelle de ce DGO pour les 5 années à venir.

Un bilan à mi-parcours sera établi en 2025.



L'élaboration du DGO a débuté par une analyse de l'accidentalité qui a permis de

- caractériser les 4 enjeux retenus au niveau national :
 - le risque routier professionnel,
 - les conduites à risque : alcool, stupéfiants, vitesse, non-respect des priorités, distracteurs de conduite (le téléphone principalement),
 - les deux-roues motorisés,
 - les nouveaux modes de mobilité dite « douce » : vélo, y compris VAE, engin de déplacement personnel motorisés comme la trottinette électrique, gyropode et la marche).
- définir 2 enjeux au niveau local :
 - les jeunes,
 - les seniors.

Six groupes de travail se sont ensuite réunis sous le pilotage du coordinateur de la sécurité routière pour établir des orientations d'actions au regard des thématique suivantes :

1 le risque routier professionnel

- le réseau des employeurs engagés dans la lutte contre l'insécurité routière
- le trajet domicile-travail
- le trajet mission
- les outils innovants
- les travaux sur le réseau routier
- les seniors en emploi-retraite



2 les conduites à risque

- diffusion de substances psychoactives
- consommation de produits psychoactifs
- distracteurs de conduite et appareils associés
- comportements à risques
- partenaires de la sensibilisation aux risques





PRÉFET DE LA CORRÈZE

Liberté
Égalité
Fraternité

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE

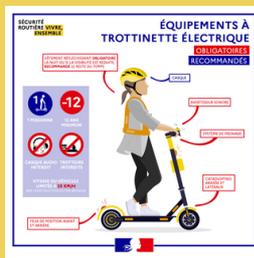


3 les deux-roues motorisés

- les jeunes permis
- les scolaires à partir du collège
- les EPI (équipement de protection individuelle)
- les infrastructures
- le contrôle/sanction
- le partage de la route



Le risque d'être tué est 17 fois supérieur pour un conducteur de cyclomoteur que pour un automobiliste, ramené aux kilomètres parcourus.*



4 les mobilités douces

- les aménagements
- les déplacements en zone urbaine
- les déplacements en zone rurale
- les cycles
- EDPM (engins de déplacement personnel motorisés), cyclo-mobile léger
- le contrôle/sanction



Le risque pour un cycliste d'être victime d'un accident est trois fois plus élevé que pour un automobiliste. Le risque d'être gravement blessé, seize fois plus élevé.*



5 les jeunes

- les jeunes en soirée
- le partage de la route
- les acteurs prévention
- les relais



La mortalité routière est la première cause de mortalité chez les 18-24 ans.*

6 les seniors

- la mise à jour des connaissances
- la santé
- la santé des aînés de grand âge
- les déplacements en zone urbaine
- les techniques innovantes



Ramenés à leur part dans la population, les seniors sont surreprésentés dans la mortalité piétonne : 52 % piétons tués sont âgés de plus de 65 ans, pour une part dans la population de 19 %.*

Pour en savoir plus et découvrir le document dans son intégralité, cliquez sur le lien suivant :
<https://www.correze.gouv.fr/Action-de-l-Etat/Transports-circulation-et-securite-routiere/Securite-Routiere/Le-Document-General-d-Orientations-DGO>

*source : Observatoire national interministériel de la sécurité routière, données nationales.

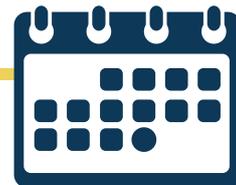


PRÉFET DE LA CORRÈZE

Liberté
Égalité
Fraternité

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE **VIVRE,
ENSEMBLE**

Agenda des actions à venir :



Avril :

du 4 au 6 avril : module risques routiers professionnels pour les agents du conseil départemental de la Corrèze à Tulle

20 avril : journée SR pour les jeunes du service national universel (SNU) à Neuvic

22 avril : reprise du guidon, départ de Tulle

25 avril : module risques routiers professionnels pour les agents étudiants en Bac Pro, au lycée professionnel d'Egletons

27 avril : reconstitution pédagogique d'un accident de la route au lycée Cabanis à Brive

28 avril : reconstitution pédagogique d'un accident de la route, à Tulle

28 avril : module seniors "à tout âge sa conduite", à Tulle

Juin:

3 juin : "Faites du deux-roues" à Ussel

5 juin : village SR au Quartier des Chapélies à Brive

5 et 6 juin : journée prévention des risques routiers au lycée Edmond Perrier à Tulle

10 juin : Trajectoire sécurité à BRIVE avec Yamaha

20 juin : journée SR pour les jeunes du service national universel (SNU) à Bugéat

27 juin : module risques routiers professionnels pour l'AIST (asso. interentreprises pour la santé au travail) à Tulle

29 juin : sensibilisation SR au CFAI Tulle, à Tulle

Mai :

4 mai : module risques routiers professionnels pour les agents EDF de Brive

9 mai : journée prévention des risques routiers, lycée Cabanis à Brive

La dernière campagne de la sécurité routière ...

78%
des personnes tuées

sur la route en 2022 sont des hommes.*



La Sécurité routière appelle les hommes à prendre conscience qu'en voiture, moto, vélo et même à pied, à kilomètres parcourus équivalents, ils se tuent considérablement plus que les femmes.

Il est urgent, dans le domaine de la conduite, de libérer les hommes des attentes sociales qui les incitent à associer virilité et prise de risque. Et si le vrai courage était de savoir résister à la pression sociale, à l'effet de groupe, à l'envie d'impressionner, aux rapports de force, quand la sécurité de tous est en jeu ?

*Source : Bilan provisoire ONISR 2022

